ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

filière sportive

Question écrite n° 96617

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le mouvement de protestation du mercredi 24 mai des maîtres nageurs sauveteurs (MNS), à travers la France. En effet, de nombreuses piscines de notre pays ont vu leurs MNS entrer en grève, ce jour-là, du fait de leur opposition au projet de réforme de la Loi de 1951, qui permettrait, selon eux, aux collectivités locales de ne plus avoir l'obligation de recruter des MNS diplômés d'État. Cette réforme concerne 7 000 MNS qui sont actuellement inquiets pour leur devenir et réclament donc une clarification de la position des pouvoirs publics à leur égard. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96617
Rubrique : Fonction publique territoriale
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6121